



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9007^e séance

Mardi 29 mars 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Sun Zhiqiang
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Tenkorang
Inde	M. Vinito
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2022/252)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Expression de condoléances à la suite du décès de l'Ambassadeur Jim Kelly, Représentant permanent adjoint de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Présidente (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil de sécurité ont été profondément attristés par la nouvelle récente du décès prématuré de l'Ambassadeur Jim Kelly, éminent diplomate et Représentant permanent adjoint de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies.

L'Ambassadeur Kelly était un véritable champion de l'ONU et du Conseil. Multilatéraliste convaincu, il avait foi dans le pouvoir de la diplomatie de changer le monde en mieux. Il faisait profiter les discussions autour de cette table et en dehors de cette salle de son esprit affûté et de sa connaissance encyclopédique du Conseil. Il était décrit par beaucoup de membres comme un collègue et ami chaleureux et généreux, doté d'un grand sens de l'humour. Au sein de sa mission, Jim était un mentor pour nombre de ses jeunes collègues, qui le regretteront eux aussi.

Les membres du Conseil de sécurité présentent leurs sincères condoléances à la famille de l'Ambassadeur Kelly, à la Mission permanente et au Gouvernement irlandais, ainsi qu'à toutes les personnes qui appréciaient Jim, en Irlande et ailleurs.

Au nom des membres du Conseil, j'invite chacun et chacune à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de l'Ambassadeur Jim Kelly.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2022/252)

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelée à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; et M^{me} Léa Babite Inyobondaye, intervenante représentant la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/252, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita : Tout d'abord, je tiens à remercier le Conseil de sécurité pour l'opportunité de m'adresser à lui pour présenter une mise à jour de la situation actuelle en République démocratique du Congo, suite à la publication du dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/252). Je salue également la participation de M^{me} Léa Babite Inyobondaye, en tant que représentante de la société civile congolaise.

Depuis mon dernier exposé au Conseil en décembre 2021 (voir S/PV.8918), la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo s'est détériorée. Malgré les opérations militaires des forces de défense et de sécurité congolaises dans le cadre de l'état de siège, complétées par les opérations militaires conjointes menées par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO), les pertes civiles et les déplacements de population ont augmenté, du fait notamment des représailles sanglantes des Forces démocratiques alliées (ADF) contre les populations civiles au Nord-Kivu et en Ituri, où elles se sont déplacées.

Dans cette province traumatisée, les conséquences dramatiques des attaques répétées du groupe armé majoritairement lendu appelé Coopérative pour le développement du Congo, notamment contre des sites de déplacés de la communauté hema, en territoire de Djugu, et contre des villages de la communauté alur, dans le territoire de Mahagi, ont été amplifiées par les représailles d'un groupe armé majoritairement hema, la milice Zaïre, et son extension vers le territoire de

Mambasa pour contrôler les puits d'or et financer ses activités. Ces trois derniers mois ont également vu une reprise alarmante des activités des rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) au Nord-Kivu, menant à des combats importants avec les FARDC, qui ont également provoqué des déplacements de populations. Hier, des éléments du M23 ont également commis des attaques épouvantables ciblant des civils dans des localités proches de Rutshuru, et de nouveaux combats ont eu lieu dans la zone des trois frontières, à proximité de la ville frontalière de Bunangana.

Au Sud-Kivu, dans les Hauts et Moyens Plateaux des territoires de Fizi et d'Uvira, de nouvelles violences contre les populations civiles sont à déplorer suite aux attaques de groupes Maï-Maï contre les villages de la communauté Banyamulenge, et à des représailles par les milices Banyamulenge suivies d'attaques contre les positions des FARDC.

Au total, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a pu documenter 250 civils tués en moyenne dans chaque province chaque mois, soit près de 2 300 morts en trois mois.

Au Nord-Kivu, cette situation est aggravée par l'utilisation préoccupante d'engins explosifs improvisés par les Forces démocratiques alliées, dont le leadership a renouvelé son allégeance à celui de l'organisation État islamique le 11 mars. La MONUSCO a aussi documenté une hausse d'environ 10 % en moyenne des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits depuis le mois de décembre 2021. Les attaques contre les populations civiles par les membres des groupes armés, les restrictions de l'espace démocratique et la multiplication des discours de haine en sont les principales causes.

Suite à cette détérioration sécuritaire et à l'augmentation des violences envers les civils, les besoins d'assistance humanitaire ont encore augmenté dans l'est du pays. Les contraintes d'accès et les incidents contre les travailleurs humanitaires continuent d'entraver la réponse. Au cours des trois derniers mois, quatre travailleurs humanitaires ont été tués, un a été blessé et six ont été enlevés.

Je dois ici sonner l'alarme sur l'érosion marquée de la protection du statut civil des sites de personnes déplacées et les fréquentes attaques contre les services médicaux et d'autres infrastructures civiles. Je saisis donc cette occasion pour rappeler à toutes les parties

au conflit leur impératif juridique et moral de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Face à ces dynamiques sécuritaires très inquiétantes, la MONUSCO a redoublé d'efforts pour mieux protéger les civils, menant des opérations offensives en Ituri, accompagnant les opérations conjointes des FARDC et des FDPO, déployant des unités en appui aux FARDC pour accroître la dissuasion contre le M23 au Nord-Kivu, et poursuivant ses déploiements mobiles pour offrir une protection aux déplacés au Sud-Kivu. Nos équipes civiles travaillent également sans relâche avec les communautés concernées pour tenter d'apaiser les tensions, encourager le dialogue et documenter les responsabilités des crimes afin de promouvoir la lutte contre l'impunité. Nous devons cependant être réalistes et regarder la réalité en face.

Sans une combinaison d'approches visant tout à la fois les causes et les symptômes, nos moyens et ceux des FARDC resteront insuffisants devant une telle détérioration sécuritaire. Cela illustre les limites inhérentes au recours aux seules opérations sécuritaires pour résoudre les conflits. Ainsi, tout en condamnant avec la plus grande énergie les attaques des groupes armés contre les populations civiles, je réitère mon appel à la mise en œuvre par le Gouvernement de stratégies politiques globales, comprenant également des mesures et réformes s'attaquant aux causes profondes et structurelles de ces conflits, et permettant de parvenir à une stabilisation et à une paix durables.

Le début des consultations nationales dans le domaine de la justice transitionnelle constitue un pas en avant dans la bonne direction. Des avancées dans la lutte contre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles, qui continuent d'alimenter ces conflits, ainsi que dans la réforme du secteur de la sécurité pour en améliorer la performance et l'efficacité, et l'augmentation des moyens dédiés à la lutte contre l'impunité des criminels, trafiquants et complices des groupes armés en sont des éléments clés.

Dans ce contexte, je salue l'ouverture le 15 mars de la nouvelle session parlementaire et l'inscription à son ordre du jour de propositions et projets de loi essentiels, dont ceux sur la révision de la loi électorale, la lutte contre la discrimination, le racisme et la xénophobie, et concernant la loi de programmation militaire. Avec la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante et le commencement des préparatifs du processus électoral, je salue également l'ambition déclarée du Président de l'Assemblée nationale

de mener une révision de la loi électorale la plus consensuelle possible afin de s'assurer d'un processus inclusif, transparent et apaisé, permettant notamment la participation active des femmes et des jeunes dans le délai constitutionnel prescrit. L'importance stratégique de cette révision de la loi électorale pour la stabilité du pays ne saurait être sous-estimée. Elle constitue un moment clef pour une partie importante de la classe politique et de la société civile, qui attend des mesures concrètes pour restaurer la confiance dans la gestion du processus électoral.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Il me plaît d'annoncer que depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, les efforts communs de la MONUSCO, de l'équipe de pays des Nations Unies et du Gouvernement ont permis d'avancer dans la mise en œuvre du plan de transition conjoint. Le groupe de travail conjoint a rédigé un rapport initial sur les jalons et les indicateurs visant à mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan que nous avons élaboré.

Les sous-groupes de travail ont également lancé leurs activités, et des avancées notables ont été réalisées dans la mise en œuvre des activités relatives à la protection et aux droits de l'homme, mais aussi au désarmement, à la démobilisation, à la réintégration communautaire et à la stabilisation. Je saisis cette occasion pour souligner l'importance que j'attache à la réussite de la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation.

En effet, la MONUSCO, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, continue d'appuyer les travaux de la structure nationale de coordination et facilite sa collaboration avec les acteurs provinciaux et locaux pour favoriser la mise en place d'approches communautaires en matière de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation. La validation le 28 mars de la stratégie nationale pour le programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation, qui doit être adoptée officiellement lors d'une cérémonie que présidera le Président Tshisekedi le 4 avril, marquera une étape importante dans la mise en œuvre du programme.

La mise en œuvre d'une transition progressive, responsable et durable avance également sur le terrain, afin de s'assurer que les institutions et les partenaires nationaux et provinciaux continuent de s'acquitter des tâches essentielles et de préserver les acquis obtenus,

avec l'appui, le cas échéant, des organismes des Nations Unies. Des efforts sont également en cours pour faire progresser l'approche fondée sur l'interaction entre l'action humanitaire, le développement et la paix vers une analyse commune et une cohérence en ce qui concerne la planification et l'action entre les partenaires, dans l'objectif de réduire certaines des vulnérabilités existantes dans les zones dont la MONUSCO se désengage progressivement.

Conformément à cette approche, la MONUSCO est restée engagée aux côtés de l'équipe de pays des Nations Unies et des autorités provinciales des Kasais après son retrait de la région l'année dernière. Dans la province du Tanganyika, la Mission suit de près l'évolution de la situation en matière de sécurité, en particulier dans le territoire de Nyunzu et dans la région de Bendera, afin de maintenir une planification agile pour le retrait de la MONUSCO prévu en juin de cette année.

Il ne faut pas oublier que la stabilité de la République démocratique du Congo est également liée à l'appui que lui apportent ses neuf pays voisins. L'interdépendance des États de la région, en particulier la nécessité de rechercher des solutions communes aux défis qui les concernent tous, a été mise en évidence au récent sommet organisé à Kinshasa à l'occasion de la dixième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, réunissant les pays signataires et les institutions garantes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Je salue les efforts qui ont été déployés sous la direction du Président Tshisekedi pour accroître la coopération régionale, ainsi que l'engagement pris par les participants de poursuivre le dialogue et la diplomatie en vue de régler les tensions et de renforcer la coordination et la collaboration pour lutter contre les forces négatives. À cet égard, je salue également la décision de la Communauté d'Afrique de l'Est d'admettre la République démocratique du Congo comme membre à part entière, comme cela a été annoncé aujourd'hui au dix-neuvième sommet extraordinaire des chefs d'État.

Pour terminer, qu'il me soit permis de remercier le Conseil de sa détermination à appuyer la MONUSCO, comme en témoigne la résolution 2612 (2021), prorogeant le mandat de la Mission, et de sa participation constante à ces échanges trimestriels. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour leur appui indispensable à

l'exécution du mandat, malgré les difficultés imposées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Alors que de nombreux défis mondiaux exigent l'attention des États Membres apparaissent, j'exhorte la communauté internationale à continuer d'appuyer la République démocratique du Congo pour qu'elle parvienne à une stabilité, une paix et une prospérité à long terme.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

(l'oratrice poursuit en anglais)

En raison de difficultés techniques, nous n'allons pas pouvoir nous mettre en relation avec l'intervenante de la société civile, M^{me} Babite, ce matin. Nous distribuerons toutefois ses observations à tous les membres du Conseil.

(l'oratrice reprend en arabe)

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Keita pour sa présentation.

Nous venons d'apprendre qu'un hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a disparu aujourd'hui dans la zone de Rutshuru. Je tiens à rendre hommage à l'ensemble des personnels de la Mission, qui s'engagent tous les jours pour la paix en République démocratique du Congo.

Je soulignerai trois points.

Premièrement, les progrès sur le plan politique et dans la région doivent être accompagnés et soutenus. La France salue les avancées visant à préparer les élections présidentielle et législatives de 2023. Les travaux doivent se poursuivre conformément à la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante. La révision, par le Parlement, de la loi électorale devra renforcer la confiance dans les institutions et le processus démocratique.

Sur le plan régional, le sommet de suivi de l'Accord d'Addis-Abeba a confirmé la volonté de dialogue. Les engagements pris devront être mis en œuvre. Je pense aux nombreux accords bilatéraux de ces derniers mois pour resserrer les rapports de bon voisinage. La coopération doit se renforcer toujours plus afin de lutter contre les groupes armés et la criminalité.

Nous avons pris note des actions concertées entre les forces armées ougandaises et congolaises contre les Forces démocratiques alliées, et des accords conclus entre les polices rwandaise et congolaise. En fonction des progrès sur le contrôle des armes, l'encadrement de l'assistance militaire pourrait être assoupli par le Conseil.

Deuxièmement, nous devons priver les forces négatives de leurs moyens de nuire. Les groupes armés poursuivent leurs exactions. La France condamne les attaques lâches et injustifiables contre les camps de déplacés. Ces camps abritent les populations les plus vulnérables, femmes et enfants. La MONUSCO et les Forces armées congolaises doivent continuer à les protéger.

Les résultats des opérations sur le terrain doivent être visibles. La brigade d'intervention de la force a été reconfigurée à cette fin. La coordination entre les forces armées congolaises, ougandaises et la MONUSCO doit se poursuivre. La protection des civils ne sera assurée que par le plein respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Afin de traiter les causes profondes des conflits, la stratégie de désarmement, démobilisation et réintégration doit être opérationnalisée sans délai. La lutte contre l'impunité doit être renforcée, pour les groupes armés comme pour certains membres des forces de sécurité. La France salue, en ce sens, la condamnation, en Ituri, de 24 membres de la Coopérative pour le développement du Congo pour crimes contre l'humanité.

La traçabilité des ressources naturelles doit être assurée pour qu'elles ne soient pas laissées aux mains des groupes armés. Il appartient au Conseil de sécurité de sanctionner ceux qui pillent les ressources du peuple congolais.

Enfin, les Congolais doivent continuer à compter sur le soutien de leurs partenaires. Les indicateurs du plan de transition de la MONUSCO font désormais l'objet d'un suivi régulier. Ils permettront de réguler le retrait progressif de la Mission. Les institutions, fonds et programmes des Nations Unies doivent se tenir prêts à prendre le relais. Ils doivent dès maintenant investir le Tanganyika, d'où la MONUSCO se retirera au mois de juin.

La France soutiendra la République démocratique du Congo dans le cadre de la transition. L'Agence française de développement mobilisera un demi-milliard d'euros d'ici 2025 pour soutenir les secteurs de la santé,

de l'agriculture ou encore l'autonomisation des femmes. C'est un enjeu majeur. L'Union européenne allouera cette année 44 millions d'euros pour répondre aux besoins des plus vulnérables en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. Elle contribuera aux soins destinés aux survivants de violences sexuelles, et à favoriser l'accès à l'eau et à l'éducation.

Sur le chemin de la paix, la République démocratique du Congo n'est pas seule. Continuons de l'accompagner.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Keita, de son exposé franc et riche en information.

Nous exprimons également nos regrets à la suite de la nouvelle de l'accident d'hélicoptère survenu ce matin au Nord-Kivu, et nous suivrons de près toute information fournie par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous rendons hommage à ses soldats de la paix pour leur travail acharné.

La Norvège est profondément préoccupée par l'évolution de la situation humanitaire et en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Après plus de 10 mois d'état de siège, la menace posée par les groupes armés ne faiblit pas. Par ailleurs, le plan de réponse humanitaire reste gravement sous-financé.

Les attaques menées par les Forces démocratiques alliées ce mois-ci et l'attaque lancée par la Coopérative pour le développement du Congo contre le camp de personnes déplacées de Savo en février illustrent la menace permanente à laquelle est confrontée la population civile. Ces attaques doivent cesser. Nous rappelons que toutes les parties doivent respecter pleinement le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Je tiens à mettre l'accent sur deux points principaux, à savoir l'exploitation illégale des ressources naturelles et la transition de la MONUSCO.

Premièrement, l'exploitation illégale des ressources naturelles reste un facteur de conflit en République démocratique du Congo. Elle génère des revenus importants pour les groupes armés et représente un manque à gagner pour l'État congolais. Ces activités infligent également des souffrances supplémentaires

à la population civile. Nous sommes profondément préoccupés par l'utilisation d'enfants dans les mines et l'exploitation de femmes dans le secteur minier.

La coopération régionale est essentielle pour enrayer ce commerce. Nous exhortons les États concernés à mettre en œuvre les recommandations issues de l'atelier de Khartoum, tenu l'année dernière. En outre, un régime de sanctions efficace peut avoir un effet préventif et permettre d'amener les auteurs de ces actes à en répondre. La Norvège soutient l'action menée par toutes les parties prenantes concernées, notamment l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine, en vue de mettre en place des mécanismes pour s'attaquer à cette cause profonde du conflit.

Deuxièmement, en fin de compte, le succès de la MONUSCO dépend de la bonne exécution de la transition. Il faut, entre autres choses, privilégier la protection des civils. Nous nous félicitons des réunions du groupe de travail conjoint et du sous-groupe de travail sur la transition tenues récemment, qui sont d'une importance cruciale pour un retrait réussi, sur la base de conditions précises. Nous saluons l'inclusion des acteurs de la société civile dans cet exercice.

Les jalons et les indicateurs énoncés dans le plan de transition conjoint montrent que les moyens militaires à eux seuls ne suffisent pas pour parvenir à la stabilisation. Ces activités doivent s'accompagner d'un dialogue politique et communautaire inclusif et d'efforts visant à promouvoir le développement économique et social. Nous encourageons la MONUSCO et les autorités de la République démocratique du Congo à continuer d'associer la société civile, les dirigeants des communautés locales ainsi que les femmes et les jeunes à l'élaboration de mesures concrètes visant à faire avancer les initiatives de stabilisation et le dialogue.

Le rapport d'étape (voir S/2022/252) montre que le temps, des efforts concertés et une coopération étroite entre les acteurs concernés sont nécessaires pour franchir les étapes prévues dans le plan de transition conjoint. Il ne faut pas mettre en œuvre ce processus dans la précipitation. Il doit avancer en fonction de la situation sur le terrain, et non sur la base des délais fixes. La Norvège reste engagée en faveur d'une réduction des activités de la MONUSCO, de manière responsable et en temps opportun, et de son retrait, le moment venu. Elle est prête à collaborer avec toutes les parties

prenantes concernées pour instaurer une paix durable en République démocratique du Congo.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, de son exposé.

C'est avec une grande inquiétude que nous avons appris la disparition d'un hélicoptère appartenant à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous appuyons l'action menée par les Casques bleus dans le pays.

Nous observons avec préoccupation de l'aggravation des problèmes de sécurité dans l'est et dans le nord-est du pays, en particulier dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Depuis mai 2021, l'état de siège est en vigueur dans ces provinces, et depuis novembre 2021, des unités armées de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda y mènent une opération militaire conjointe.

Nous saluons les efforts déployés pour lutter contre les milices. Toutefois, force est de constater que les forces armées congolaises, en collaboration avec leurs partenaires régionaux et des Casques bleus de la MONUSCO, ne sont pas encore parvenues à réduire de manière substantielle la capacité des nombreuses milices actives dans le pays. Nous assistons à une intensification des activités de certains groupes armés, au premier rang desquels les Forces démocratiques alliées. C'est avec inquiétude que nous constatons l'intensification récente des activités de la Coopérative pour le développement du Congo. Le 1^{er} février, suite à une attaque menée par des membres de cette milice en Ituri, plus de 50 personnes sont mortes, dont des femmes et des enfants.

La Fédération de Russie a appuyé la publication d'une déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/14787), le 4 février, condamnant cet acte odieux. Depuis le début de cette année, il y a eu des attaques répétées visant les civils. Les attaques contre les camps de déplacés et l'utilisation d'engins explosifs improvisés par des groupes armés sont particulièrement préoccupantes. Nous pensons que pour que les efforts déployés pour lutter contre ces combattants soient couronnés de succès, il faut renforcer la coordination entre les forces de maintien de la paix et les forces de sécurité congolaises et appuyer le renforcement des capacités de ces dernières.

Nous nous félicitons de la création, en octobre 2021, d'un centre de coordination des opérations

de la MONUSCO et de l'armée congolaise, ainsi que du lancement d'une coopération tripartite, avec la participation de l'armée ougandaise. Nous soutenons le renforcement de la brigade d'intervention de la MONUSCO.

Nous pensons qu'il est important, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transition conjoint pour la réduction des effectifs et le retrait de la Mission du pays en 2024, qui a été signé le 15 septembre 2021 par les autorités de la République démocratique du Congo et la direction de la MONUSCO, de tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain, en agissant de manière progressive et responsable. Le problème de l'exploitation illégale des ressources naturelles par les combattants, pour financer leurs opérations et renforcer leurs capacités militaires, continue de se poser avec acuité. Nous espérons que le Gouvernement de la République démocratique du Congo, en collaboration avec les Casques bleus des Nations Unies et les partenaires internationaux, parviendra à reprendre le contrôle de la situation en matière de sécurité et à normaliser la situation.

Il est également important de mettre en œuvre des mesures non militaires afin de renforcer les institutions locales de gouvernance, d'améliorer la situation humanitaire et de créer les conditions d'un développement socioéconomique durable. Le programme de désarmement, démobilisation et réintégration communautaire des ex-combattants, facilité par les Casques bleus, reste une priorité pour avancer vers une solution durable et la réconciliation en République démocratique du Congo.

L'élection présidentielle sera le principal événement politique en République démocratique du Congo dans un avenir proche. Il est essentiel que cette élection se tienne dans les délais prévus par la Constitution, tout en garantissant l'inclusion et en respectant les normes internationales en la matière. Nous saluons les efforts déployés par les autorités pour préparer cette élection.

Nous nous félicitons de la volonté des États voisins de la République démocratique du Congo de développer une coopération concrète en vue de stabiliser la région des Grands Lacs. Nous prenons note de la dynamique du dialogue bilatéral entre les acteurs régionaux, surtout s'agissant des questions relatives à la sécurité, au renforcement des frontières nationales et à la lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre.

Nous saluons les efforts des dirigeants des États de la région, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Nous considérons que la tenue, en février, d'une nouvelle réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, a été un événement important à cet égard.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, de son exposé instructif. Je me félicite de la participation de la délégation de la République démocratique du Congo à la présente séance. J'aborderai trois points aujourd'hui.

Premièrement, la situation en matière de sécurité dans la province de l'Ituri est très préoccupante. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/252), ces derniers mois ont été marqués par une escalade de la violence des groupes armés. Le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse (SC/14787) sur l'attaque particulièrement brutale perpétrée par des milices de la Coopérative pour le développement du Congo contre le camp de personnes déplacées de Savo, qui a fait des dizaines de morts parmi les civils.

La situation dans la province du Nord-Kivu est tout aussi inquiétante. Le Brésil est particulièrement préoccupé par le nombre croissant d'attaques menées à l'aide d'engins explosifs improvisés. Dans le Sud-Kivu, on observe des signes d'une intensification des activités des groupes armés. La population civile est directement touchée par la violence, et les femmes et les enfants ne sont pas épargnés. De plus, l'insécurité continue d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire dont le pays a tant besoin.

Cela m'amène au deuxième point de ma déclaration : la sûreté et la sécurité du personnel de l'ONU. Des dizaines d'incidents ont touché les programmes et le personnel de l'ONU, qui n'ont pas tous été directement causés par des groupes armés non étatiques. Nous prenons note du fait que les autorités congolaises et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont eu des échanges en vue de traiter l'incident au cours duquel des soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont tiré sur une patrouille de la MONUSCO.

Le Brésil a eu l'honneur de contribuer à l'action de la MONUSCO en nommant certains de ses officiers les plus distingués au poste de commandant de la force. Ils ont témoigné de la bravoure et du sens du devoir des membres des contingents et des civils qui accomplissent leur mission dans des conditions difficiles et souvent dangereuses. Nous sommes donc attristés et préoccupés par la disparition d'un hélicoptère de la MONUSCO en République démocratique du Congo.

Enfin, nous prenons acte des mesures prises récemment pour renforcer la coopération transfrontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, ainsi que de l'opération militaire conjointe menée par les FARDC et les Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO). Ces initiatives pourraient, à condition qu'elles respectent pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, créer des conditions propices à des actions plus efficaces en faveur de la stabilisation de la région. La coordination tripartite entre la MONUSCO, les FARDC et les FDPO doit être encouragée.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Gabon et le Ghana.

Je saisis cette occasion pour saluer le travail remarquable de M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire-général. Son exposé précis nous fournit des éléments complémentaires qui permettent une meilleure évaluation des activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la situation en République démocratique du Congo. Je salue également la présence à cette séance du Représentant permanent de la République démocratique du Congo.

La déclaration des trois membres africains du Conseil de sécurité portera sur trois points principaux : la situation politique, la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire.

Sur le plan politique, nous saluons l'ouverture de la session parlementaire du mois de mars et notons avec intérêt l'engagement du Président Félix Tshisekedi de tenir les élections en 2023, conformément au cadre constitutionnel. Nous nous réjouissons de l'adoption de la feuille de route électorale par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cette volonté affichée par les autorités congolaises de respecter les

échéances électorales est de nature à crédibiliser le processus démocratique devant conduire à des élections libres, inclusives et transparentes.

En désignant M^{me} Marie-Josée Kapinga Secrétaire exécutive nationale adjointe de la CENI, première femme à occuper ce poste, les autorités congolaises ont certainement saisi l'importance d'une pleine adhésion au processus électoral de toutes les composantes sociales, notamment les jeunes et les femmes.

Renforcer les institutions et consolider les acquis démocratiques de ces dernières années constituent les principaux enjeux politiques des prochaines élections en République démocratique du Congo. Le Conseil de sécurité se doit d'être en appui des bonnes dynamiques des autorités congolaises en y apportant des propositions réalistes et concrètes à la hauteur des défis cruciaux sur le terrain.

L'ampleur des enjeux exigent de nous un engagement encore plus soutenu auprès du peuple congolais, en encourageant tous les acteurs politiques à faire preuve d'abnégation et d'esprit de consensus. Nous exhortons les partenaires de développement à fournir le soutien financier et matériel nécessaire à la mise en œuvre du programme d'action 2021-2023 du Gouvernement, y compris la tenue d'élections locales et nationales en 2023.

La complexité des problématiques auxquelles fait face la République démocratique du Congo donne une pertinence particulière aux dynamiques régionales. À cet égard, les trois membres africains du Conseil se félicitent de la tenue d'une réunion de haut niveau sur le Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Cet important mécanisme convenu par les États de la région priorise la diplomatie et le dialogue pour résoudre les défis frontaliers et promouvoir le développement économique des États.

La signature par les autorités congolaises d'un mémorandum d'entente avec l'Ouganda et un autre avec le Rwanda, ainsi que les actions militaires concertées en cours, permettent de consolider une approche régionale positive. Dans un souci d'efficacité et de pérennité, les trois membres africains du Conseil préconisent que cette conjonction d'efforts s'étende sur toutes les problématiques qui minent la stabilité dans la région, y compris l'épineuse question de l'exploitation illicite des ressources minières. L'autorité de l'État congolais

doit être restaurée sur l'ensemble du territoire et l'état de droit rétabli dans chaque partie du pays.

Les trois membres africains du Conseil sont particulièrement préoccupés par la détérioration de la situation de sécurité, notamment dans les provinces de l'Ituri et du Kivu, en raison de la récurrence des attaques des groupes armés. L'est du Congo est constamment confronté à une spirale de massacres et de violences inouïs, à un enrôlement accru d'enfants soldats et à des actes de barbarie perpétrés par les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et d'autres groupes rebelles, dont le dessein est manifestement d'instaurer un climat d'effroi au sein de la population.

Le cycle de terreur entretenu par les groupes armés n'a que trop duré. Les soutiens des groupes armés et ceux qui les alimentent en armes doivent cesser. Les auteurs de ces crimes doivent faire l'objet de poursuites judiciaires et répondre de leurs actes abominables. La condamnation de 24 membres de la CODECO par les juridictions militaires congolaises mérite à cet effet d'être saluée.

Pour consolider ces progrès, les trois membres africains du Conseil militent pour un renforcement des capacités judiciaires de l'État congolais. Au-delà de ces mesures, le Conseil doit se pencher sur la question de l'embargo sur les armes qui, à notre sens, contribue à restreindre l'efficacité des actions militaires des États contre les mouvements rebelles qui eux préservent et souvent consolident leur capacité de nuisance en s'approvisionnant sur des marchés parallèles.

Nous demandons au Conseil d'accéder à la légitime requête des autorités congolaises visant la levée de l'obligation de notification pour acquérir des armes. En affermissant son système de gestion des armes et des munitions, le Gouvernement congolais a fait la preuve de son engagement dans la mise en œuvre des mesures garantissant le contrôle et la gestion des armes en sa possession.

(l'orateur poursuit en anglais)

Comme nous le savons tous, la République démocratique du Congo est victime de la richesse de son sous-sol en ressources minières. Celles-ci, par l'intérêt qu'elles suscitent, sont la principale source de déstabilisation et de violence. Nous saluons l'adoption par le Gouvernement congolais d'un plan national stratégique d'exploitation et de certification des ressources minérales qui, nous l'espérons vivement,

permettra d'apporter une certaine clarté dans l'exploitation des ressources minières en République démocratique du Congo. Nous encourageons les pays voisins à mettre en œuvre leurs engagements dans le cadre de l'Initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ils devraient également intégrer le mécanisme de certification de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs dans les lois et pratiques nationales conformément aux normes minimales convenues au niveau international, ainsi que mettre en place des systèmes internes de contrôle, de surveillance et de vérification pour éliminer la présence du commerce illicite de minéraux.

Faisant écho à l'appel des autorités congolaises, les trois membres africains du Conseil soulignent l'intérêt de sanctionner tous les individus et entités impliqués dans le trafic illicite des ressources et qui, par ce trafic, alimentent les réseaux des groupes armés et les tensions communautaires. Asphyxier les sources de financements des groupes armés est une des clefs pour le rétablissement d'une paix durable en République démocratique du Congo. Cette riposte contre les bandes armées doit aussi s'accompagner d'un appui financier et matériel conséquent au programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation. Le succès de ce programme important aura sans aucun doute un impact positif sur les processus de sécurisation, de stabilisation et de développement.

Dans cette guerre asymétrique que nous imposent les mouvements rebelles, les trois membres africains du Conseil de sécurité notent avec préoccupation un usage croissant d'engins explosifs improvisés dont les effets ont une portée catastrophique sur le mouvement des populations. Nous condamnons avec la plus grande vigueur ces actes de barbarie.

Les trois membres africains du Conseil notent également avec inquiétude une recrudescence d'atrocités et la présence manifeste de groupes terroristes dans la région. La communauté internationale doit faire plus pour combattre ces groupes, en République démocratique du Congo mais également sur tout le continent. C'est maintenant que nous devons prendre les mesures nécessaires pour endiguer ce fléau avant qu'il ne s'enracine. Identifier les causes profondes et proposer des solutions viables, telles nous paraissent être les prémices d'une action forte. Les trois membres africains du Conseil saluent à cet égard la contribution inestimable apportée par la MONUSCO aux forces de défenses congolaises. Nous nous félicitons également des

efforts de coordination entre les autorités congolaises et la MONUSCO.

Il est essentiel que le plan de retrait de transition de la MONUSCO s'aligne sur le processus d'évaluation des critères fixés. Ce retrait doit être progressif, coordonné et concerté avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour éviter tout regain de violence. Nous nous félicitons des progrès accomplis par le Gouvernement congolais dans la mise en œuvre des 18 critères de référence définis dans le plan de transition conjoint.

L'environnement sécuritaire est un facteur aggravant de la situation humanitaire. Avec 5,5 millions de déplacés et 27 millions de personnes qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire, la crise humanitaire en République démocratique du Congo est très alarmante. Nous exhortons les donateurs internationaux et régionaux ainsi que tous les partenaires du pays à participer au financement du plan de réponse humanitaire de 2022, lancé par le Gouvernement congolais et l'ONU.

Nous saluons le travail remarquable des travailleurs humanitaires qui, au péril de leur vie, apportent un soutien continu aux populations de la République démocratique du Congo. Nous rendons un hommage bien mérité à tous les Casques bleus et les soldats des FARDC qui ont perdu la vie en œuvrant pour la paix dans ce pays. Nous invitons le Gouvernement à poursuivre ses efforts de sécurisation du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires afin qu'ils s'acquittent de leurs mandats sans entrave.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil réitèrent leur soutien au Gouvernement congolais et à la MONUSCO. Nous réaffirmons également notre attachement au respect de l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la République démocratique du Congo.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, de son exposé et de l'engagement dont elle fait preuve dans sa mission. Je souhaite également la bienvenue dans la salle à notre collègue, le Représentant permanent de la République démocratique du Congo.

Par ailleurs, je tiens à exprimer mon inquiétude au sujet de l'hélicoptère qui s'est écrasé, et mes condoléances si l'incident a fait des morts. Il s'agit précisément d'une preuve de plus que les contingents de la Mission de l'Organisation des Nations Unies

pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) doivent composer avec un danger extrême dans le cadre de leurs activités en République démocratique du Congo.

J'entends utiliser le temps qui m'est imparti aujourd'hui pour aborder les récentes attaques dans l'est de la République démocratique du Congo, notre action visant à perturber les réseaux de trafic de ressources, la planification de la transition, l'élection de 2023 et le comportement des soldats de la paix.

Tout d'abord, les États-Unis condamnent fermement la poursuite des attaques perpétrées par les groupes armés, dont la branche de Daech en République démocratique du Congo, également appelée Forces démocratiques alliées, et la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO). Nous sommes inquiets des graves menaces qui pèsent sur les civils à cause de groupes armés qui ont des réseaux dans toute la région. Comme le Secrétaire général le note dans son rapport (S/2022/252), parmi ces groupes, il y a également le Mouvement du 23 mars (M23), qui se serait reconstitué, et des groupes armés burundais.

Nous sommes particulièrement consternés, comme d'autres l'ont mentionné, par les récentes attaques commises dans le camp de déplacés de Plaine Savo, dans la province de l'Ituri. Tard dans la soirée du 1^{er} février, des assaillants de la CODECO y ont massacré plus de 60 personnes, principalement des femmes et des enfants, avant que la MONUSCO n'intervienne conjointement avec les Forces armées de la République démocratique du Congo pour repousser l'assaut. Les États-Unis tiennent en haute estime le travail des organisations non gouvernementales et des militants qui font énormément pour appeler l'attention sur ce genre d'attaques et de violations contre les civils, lesquelles prennent souvent pour cible des groupes ethniques précis. Nous nous félicitons que la Représentante spéciale et son équipe procèdent à une réflexion critique sur les moyens de renforcer l'efficacité des forces de la MONUSCO, notamment par un recours accru au déploiement d'unités de combat, afin de mieux protéger les populations vulnérables de la République démocratique du Congo.

En ce sens, les États-Unis accueillent favorablement les premières mesures prises par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), les Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO) et la MONUSCO pour assurer une communication efficace et la déconfliction. Nous

exhortons toutes les parties à appliquer pleinement la coordination convenue. Nous persistons également à engager les États Membres à continuer de respecter les résolutions concernant les sanctions du Conseil de sécurité et toutes leurs obligations pertinentes en vertu du droit international dans la conduite de toutes les opérations transfrontières dans l'est.

Deuxièmement, toutes les personnes présentes dans cette salle et celles qui nous regardent aujourd'hui savent parfaitement que le trafic de ressources naturelles dans l'est de la République démocratique du Congo et dans les régions transfrontalières alimente et finance directement les activités qui menacent chaque jour la vie des Congolais. Ces ressources devraient plutôt être mises à profit afin de bâtir un avenir pour la population du pays. Nous sommes inquiets d'apprendre, dans le rapport du Secrétaire général, que le Sud-Kivu connaît une présence accrue de groupes armés liés aux réseaux criminels régionaux qui orchestrent l'exploitation minière illégale. Nous devons y mettre un terme, raison pour laquelle nous avons toujours à cœur de travailler avec les États Membres pour faire un usage robuste de la résolution 1533 (2004) relative au régime de sanctions concernant la République démocratique du Congo. Les sanctions des États-Unis contre Alain Goetz et son réseau démontrent notre détermination à mettre au jour et perturber les réseaux de ceux qui veulent faire du profit aux dépens de la sécurité et du développement du pays et de son peuple.

Troisièmement, nous sommes satisfaits de la coordination qui a cours entre la MONUSCO, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et tous les partenaires, y compris les autorités provinciales, afin de rendre opérationnel le plan de transition de la MONUSCO. Par ailleurs, alors que nous pensons à l'avenir, je sais que bien des regards se portent sur les élections prévues pour décembre 2023. À cet égard, les États-Unis sont en faveur d'une protection renforcée de la liberté d'expression, cruciale pour que le processus électoral soit crédible. Nous sommes prêts, avec le Conseil, à faire en sorte que nos partenaires du Gouvernement de la République démocratique du Congo aient tous les outils requis pour planifier et tenir des élections libres, régulières, transparentes et inclusives, en temps voulu et en toute sécurité.

Enfin quatrièmement, dans le contexte de la MONUSCO, nous ne devons pas perdre de vue un combat que nous continuons de mener dans toutes les opérations de terrain des Nations Unies, à savoir

l'élimination de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Pour la seule année 2021, 23 allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles commises par du personnel des Nations Unies ont été signalées à la MONUSCO. Je sais que l'Équipe déontologie et discipline de la Mission travaille dur au traitement de ces allégations et aux enquêtes les concernant. J'espère que les pays dont sont issues les personnes mises en cause travaillent tout aussi dur pour les amener à répondre de leurs actes quand les allégations sont fondées.

Entre les attaques récentes, l'exploitation minière illégale et les élections de décembre 2023, le rôle de la MONUSCO est plus important que jamais. Nous attendons avec intérêt de continuer à discuter de ce rôle et de suivre tous les progrès dans les semaines à venir.

M. Vinito (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, des informations actualisées qu'elle nous a fournies sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'évolution de la situation dans le pays. Je salue également la participation du représentant de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui.

La contribution de l'Inde au maintien de la paix en République démocratique du Congo remonte à 1960, lorsque nos soldats de la paix ont participé au retrait ordonné des forces coloniales et à la mise en place d'un gouvernement national. Depuis lors, 51 de nos soldats ont fait le sacrifice ultime, soit le nombre le plus élevé parmi les pays fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix en République démocratique du Congo. En tant que deuxième pays fournisseur de contingents à la MONUSCO, avec plus de 2 000 effectifs, l'Inde s'intéresse de près aux opérations de la Mission, ainsi qu'à l'évolution de la situation en République démocratique du Congo.

L'Inde exprime sa profonde inquiétude concernant l'hélicoptère de la MONUSCO, qui a été abattu pendant une mission de reconnaissance aujourd'hui près de Rutshuru. Nous prions pour la sécurité et le bien-être de l'équipage et des passagers. Nous attendons avec intérêt de recevoir des informations sur cette affaire de la part de la Représentante spéciale Keita.

Mes observations porteront essentiellement sur les deux principaux objectifs du mandat de la MONUSCO : la protection des civils et l'appui à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État en République

démocratique du Congo et aux réformes clefs en matière de gouvernance et de sécurité.

C'est au Gouvernement de la République démocratique du Congo qu'incombe au premier chef la responsabilité de la protection des civils. Le rôle de la MONUSCO est de venir compléter ces efforts, notamment dans les zones où elle est déployée. À cet égard, nous constatons que la violence et l'insécurité persistantes dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo, principalement en Ituri, dans la région du Grand Nord de la province du Nord-Kivu et dans certaines régions du Sud-Kivu, sont préoccupantes. La Coopérative pour le développement du Congo, les Forces démocratiques alliées (ADF) et d'autres groupes armés sont toujours actifs, et continuent de tuer beaucoup de civils et d'attaquer les forces de sécurité du Gouvernement et les soldats de la paix des Nations Unies. Le groupe « Province d'Afrique centrale de l'État islamique » a également revendiqué l'attentat à l'engin explosif improvisé perpétré le 25 décembre à Beni, qui avait tout d'un attentat terroriste traditionnel. Nous condamnons fermement ces attaques et présentons nos condoléances aux familles des victimes.

Les liens avérés entre les ADF et les groupes terroristes et la propagation potentielle du terrorisme dans la région de l'Afrique centrale sont une source de préoccupation. Les autorités de la République démocratique du Congo ont soulevé la question de la présence de terroristes opérant sous le couvert des Forces démocratiques de libération du Rwanda et des ADF en Ituri, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Maniema. Cela doit être pris au sérieux. Nous nous félicitons de l'intensification des efforts régionaux déployés par la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda pour combattre les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous soulignons également qu'il est essentiel d'assurer une coordination tripartite régulière entre la MONUSCO, les Forces de défense populaires de l'Ouganda et les Forces armées de la République démocratique du Congo pendant les opérations militaires, en particulier sur le plan tactique.

Nous prenons note des préparatifs en cours pour le retrait de la MONUSCO du Tanganyika, qui devrait s'achever en juin prochain. Un retrait réussi, selon le calendrier prévu, permettrait à la Mission de rationaliser ses ressources et de se concentrer sur les trois provinces de l'est, conformément à ses objectifs.

Nous avons également pris note des mesures qui ont été prises en vue de la mise en œuvre du programme

de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation au regard des critères de référence et de la création d'un mécanisme de coordination provinciale. Il sera essentiel d'accomplir des progrès tangibles en la matière, avec la participation égale et véritable des femmes à tous les stades de la mise en œuvre du programme, pour que la paix et la stabilité puissent enfin être instaurées dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous encourageons la MONUSCO à continuer d'appuyer l'action menée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour ce qui est des réformes du secteur de la sécurité et de la justice.

S'agissant des opérations de la MONUSCO sur le terrain, nous estimons qu'il importe de clarifier l'interprétation du mandat en ce qui concerne la brigade d'intervention de la force et les autres bataillons. Cela permettrait aux pays fournisseurs de contingents de bien comprendre les opérations à mener et de s'équiper en conséquence, ce qui est particulièrement important pour la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

Les autorités de la République démocratique du Congo ont accompli des progrès en vue de la tenue des élections en désignant les membres de la Commission électorale nationale indépendante, en adoptant une feuille de route électorale et en présentant les projets de loi nécessaires. Nous nous félicitons de ces avancées, tout en prenant note des problèmes recensés dans la feuille de route. Nous encourageons toutes les parties prenantes à maintenir cette dynamique positive et à créer un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques, inclusives et transparentes.

L'Inde se félicite également que le Président de la République démocratique du Congo ait assumé la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et se réjouit de l'admission du pays dans la Communauté d'Afrique de l'Est en tant que membre à part entière. Nous sommes convaincus que cela contribuera à promouvoir le leadership du pays et sa collaboration soutenue avec ses voisins et l'ensemble de la région de l'Afrique centrale. Nous nous félicitons aussi de la tenue de la dixième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, le 24 février à Kinshasa. L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération a permis aux pays de la région de collaborer et d'œuvrer de concert à l'élimination des forces déstabilisatrices qui opèrent dans la région. Nous

sommes fermement convaincus qu'il reste le dispositif le plus important pour instaurer et préserver une paix et une stabilité durables dans la région.

En conclusion, une République démocratique du Congo pacifique et stable contribuera grandement au développement de toute la région. Le renforcement du partenariat et de la coopération entre les parties prenantes régionales témoigne de ce potentiel. Les dirigeants du pays ont montré leur ferme volonté de relever les défis existants, et la communauté internationale doit en prendre acte et continuer d'appuyer le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Pour sa part, l'Inde continuera d'apporter un appui sans faille au peuple de la République démocratique du Congo.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale Keita de son exposé, et je salue la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui.

Nous sommes profondément préoccupés par la disparition d'un hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et espérons que sa localisation et la sécurité de son équipage et de ses passagers seront confirmées dès que possible.

Les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo ont continué de se détériorer ces derniers temps, avec un regain de violence de la part des groupes armés et des attaques plus fréquentes contre les civils et les personnes déplacées. La Chine condamne fermement ces actes de violence et appuie la réaction rapide et ferme du Conseil, qui a publié une déclaration à la presse (SC/14787). Nous espérons que, dans le cadre de l'état de siège dans l'est de la République démocratique du Congo, le Gouvernement renforcera la coordination avec la MONUSCO afin de protéger efficacement les civils.

Il convient en outre de prendre au sérieux et de protéger la vie et les biens des ressortissants de pays tiers. Nous demandons au Gouvernement de la République démocratique du Congo de mener une enquête approfondie sur les cas flagrants de pillages, d'attaques et d'enlèvements armés, entre autres, et de faire en sorte que les auteurs de ces actes en répondent.

Les troubles prolongés dans l'est de la République démocratique du Congo ont des causes complexes et compliquées, qui ne pourront être éliminées par des

moyens militaires uniquement. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement pour renforcer ses capacités de gouvernance, faire avancer des réformes dans des secteurs clefs, mettre en œuvre le programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation et exercer un contrôle effectif dans l'est du pays.

Il importe de valoriser le rôle du développement dans le renforcement de la sécurité et de tirer parti des ressources naturelles pour créer des emplois, améliorer les moyens de subsistance et éliminer la pauvreté, afin de briser le cercle vicieux de la violence. Le renforcement de la confiance politique mutuelle et une coopération mutuellement bénéfique entre les pays de la région contribueront à améliorer les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo.

Nous nous félicitons de la tenue réussie de la dixième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Nous encourageons la MONUSCO à renforcer sa coopération avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et à jouer un rôle positif dans l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays et dans la région. Le maintien de la stabilité politique en République démocratique du Congo est essentiel pour la paix et le développement du pays.

Nous notons que le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2022/252) fait état d'une récente instabilité politique, de controverses et de difficultés concernant les élections prévues en 2023. La Chine se félicite de l'engagement pris par le Président Tshisekedi Tshilombo d'organiser des élections libres, démocratiques et transparentes dans les délais constitutionnels. Nous nous félicitons de l'adoption par la Commission électorale nationale indépendante d'une feuille de route électorale et appelons tous les dirigeants politiques à surmonter leurs divergences, à maintenir l'unité et à promouvoir conjointement certaines questions, telles que la réforme électorale, et à établir le calendrier et le budget des élections.

Il ne faut pas négliger les besoins humanitaires et de développement de la République démocratique du Congo. Bien que le monde traverse aujourd'hui une période de turbulences et que les zones de tension se multiplient, la République démocratique du Congo et les autres questions inscrites à l'ordre du jour relatives à l'Afrique ne doivent pas être marginalisées. La Chine

exhorte la communauté internationale à accroître son aide à la République démocratique du Congo et aux autres pays africains. La Chine a récemment fait don d'un autre lot de fournitures de lutte contre la pandémie à l'hôpital de l'Université de Kinshasa et continuera de contribuer à la paix et au développement en République démocratique du Congo.

La MONUSCO a joué un rôle essentiel dans la stabilisation des conditions de sécurité en République démocratique du Congo. La Chine salue les efforts inlassables consentis par la Représentante spéciale et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à cet égard.

L'incident récent au cours duquel les Forces armées de la République démocratique du Congo ont ouvert le feu sur des membres de la MONUSCO en patrouille est scandaleux. Nous espérons que le Gouvernement de la République démocratique du Congo mènera une enquête et renforcera la gestion de son armée et de sa police.

En ce qui concerne le retrait de la MONUSCO, la Chine appuie les efforts de la Mission pour renforcer la coordination avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les organismes compétents des Nations Unies afin de faire progresser le plan de retrait de manière ordonnée et responsable, en tenant compte de la situation sur le terrain et des jalons fixés pour le retrait. Le rapport d'étape sur le retrait qui a récemment été soumis au Conseil par la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo nous permet de mieux apprécier la situation et d'ajuster en temps utile la progression du retrait. Nous espérons que cela deviendra une pratique courante.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Keita, de l'exposé détaillé et clair qu'elle a présenté, comme à son habitude. Nous attendons avec intérêt de lire la contribution de M^{me} Babite Inyobondaye en temps voulu.

Je voudrais également dire que je partage l'inquiétude exprimée par d'autres personnes autour de la table du Conseil de sécurité après avoir appris qu'un hélicoptère s'est écrasé aujourd'hui à Rutshuru, au Nord-Kivu. Nous espérons que la mission de sauvetage qui est en cours sera couronnée de succès, mais cet événement nous rappelle également les risques pris quotidiennement

par les soldats de la paix dans le monde entier pour mettre en oeuvre les mandats que nous leur confions.

Le Royaume-Uni est extrêmement préoccupé, comme d'autres membres du Conseil l'ont déjà dit, par la violence à laquelle sont confrontés les civils dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment les attaques persistantes des groupes armés. Outre les groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées (ADF) et la Coopérative pour le développement du Congo, nous sommes de plus en plus préoccupés par la résurgence du Mouvement du 23 mars. Nous saluons les efforts déployés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour renforcer la protection dans le territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri, mais nous constatons que l'insécurité autour des camps de déplacés perdure.

Le nombre d'enlèvements qui ont récemment eu lieu au Nord-Kivu, rendant une grande partie de la province inaccessible aux acteurs humanitaires, est également préoccupant. Tout en prenant acte des efforts déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour remédier à l'insécurité dans l'est du pays, nous l'appelons à intensifier ces efforts afin d'améliorer les conditions de sécurité et l'accès humanitaire et d'atténuer les souffrances de la population congolaise.

Près d'un an après la déclaration de l'état de siège, le Royaume-Uni se félicite du rétablissement des procédures judiciaires civiles. Nous demandons instamment au Gouvernement de la République démocratique du Congo de continuer à atténuer les effets négatifs de l'état de siège. Il s'agit notamment de fixer des objectifs clairs et d'élaborer un plan de sortie, et de donner suite aux recommandations formulées par le comité national de défense et de sécurité.

En ce qui concerne les opérations militaires menées conjointement par la République démocratique du Congo et l'Ouganda, nous saluons les efforts de désescalade. Cependant, nous restons préoccupés par le fait que les opérations conjointes menées dans le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu, n'ont pas encore permis d'améliorer les conditions de sécurité ou de contrer de manière décisive la menace posée par les ADF.

Nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo et le Gouvernement ougandais à renforcer leur coordination avec la MONUSCO. Non

seulement c'est essentiel pour assurer la protection des civils et la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires, mais cela pourrait également étayer les efforts pour préserver les zones sécurisées et empêcher les ADF de s'étendre à de nouveaux territoires où elles pourraient se réimplanter.

En ce qui concerne la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies, le fait que des soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo ont tiré sur une patrouille de la MONUSCO au Nord-Kivu est également très préoccupant. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à demander des comptes aux responsables.

Le Royaume-Uni se félicite des progrès accomplis pour élaborer et mettre en oeuvre le nouveau Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Nous devons impérativement tirer les enseignements des précédentes initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration, notamment en adoptant une approche décentralisée et communautaire. Nous nous félicitons de l'appui technique fourni par l'ONU à cet égard. Alors que nous entamons la phase opérationnelle, la mise en place de structures coordonnées inclusives entre l'ONU, la communauté internationale et le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation sera essentielle.

En ce qui concerne la transition de la MONUSCO, nous partageons le point de vue du Secrétaire général selon lequel le plan de transition et les jalons connexes offrent un cadre global pour mobiliser les efforts collectifs du Gouvernement, de l'ONU et des partenaires internationaux. L'établissement de bases de référence et le suivi des progrès par rapport aux indicateurs de la transition, par l'ONU et le Gouvernement de la République démocratique du Congo collectivement, seront particulièrement importants lorsque le Conseil voudra évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du plan de transition. Nous attendons avec intérêt les futures mises à jour sur l'état de la transition, dans le cadre du cycle ordinaire d'établissement des rapports.

Pour terminer, je voudrais saluer l'action menée par la Représentante spéciale Keita et par son équipe dans des conditions extrêmement difficiles. Nous espérons sincèrement que les efforts déployés collectivement par la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo permettront bientôt de créer un environnement plus stable et plus pacifique pour le peuple de la République démocratique du Congo.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : À l'instar des orateurs et oratrices qui m'ont précédé, je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Bintou Keita, de l'exposé très détaillé qu'elle a présenté aujourd'hui, et à lui rendre hommage pour l'action qu'elle mène.

Ces trois derniers mois, nous avons été témoins d'importants changements sur le plan politique, en particulier la présentation de la feuille de route pour l'organisation des élections. Nous osons espérer que les changements législatifs, logistiques et budgétaires nécessaires continueront à être consolidés afin que les élections de 2023 puissent être organisées dans les délais fixés par la Constitution.

Toutefois, en ce qui concerne la situation en matière de sécurité et la protection des civils, nous devons exprimer notre vive préoccupation et condamner la violence perpétrée par des groupes armés, tels que la Coopérative pour le développement du Congo, contre les civils, y compris les enfants, et en particulier les attaques délibérées commises dans les camps de déplacés. Les informations dont vient de nous faire part la Représentante spéciale sont très graves et compromettent les avancées réalisées sur le plan politique. La nouvelle de l'hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) qui semble avoir été abattu ou avoir disparu met également en évidence l'extrême instabilité et la fragilité des conditions de sécurité.

Le Mexique considère que l'enquête lancée par les autorités congolaises en réponse à l'attaque du centre de déplacés de Plaine Savo est, bien entendu, un pas dans la bonne direction. Néanmoins, la violence a également de graves conséquences sur l'accès humanitaire, et c'est pour cette raison que plusieurs organisations humanitaires ont dû suspendre leurs activités dans des régions telles que Beni. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de respecter pleinement l'action menée par les acteurs humanitaires, ainsi que sur l'importance de prendre des mesures pour renforcer la sécurité le long des voies de distribution où transitent le personnel et l'aide humanitaires.

Face à cette réalité inquiétante, il est indispensable de restreindre les flux d'armes. Sans cet élément essentiel, les groupes armés ne pourraient pas s'engager dans des campagnes violentes avec la relative facilité avec laquelle ils semblent le faire. Bien entendu, nous

sommes conscients des progrès qui ont été réalisés dans la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation, ainsi que des initiatives qui ont été prises en matière de justice transitionnelle. Nous exhortons les acteurs concernés à continuer à avancer dans ces domaines, car nous pensons que leurs efforts ont un effet levier et créent des possibilités pour les ex-combattants, ce qui contribue évidemment à favoriser la réconciliation nationale.

En ce qui concerne l'application du principe de responsabilité, nous prenons note du verdict rendu par un tribunal militaire, qui a reconnu 50 personnes coupables de l'assassinat des membres du Groupe d'experts, Zaida Catalán et Michael Sharp, et de leurs compagnons congolais. Toutefois, nous demandons que soit maintenu le moratoire sur la peine de mort en vigueur en République démocratique du Congo depuis 2003 et que les auteurs de ces crimes soient condamnés à une peine privative de liberté plutôt qu'à la peine capitale.

S'agissant de la stratégie de retrait et du plan de transition de la MONUSCO, le Mexique restera attentif aux progrès accomplis dans la réalisation de ses jalons, ainsi qu'à tout ce qui concerne le programme de retrait de la Mission du Tanganyika, qui sera exécuté en juin. Il est impératif que le processus de transition corresponde à la réalité sur le terrain et puisse évoluer en fonction des changements qui s'y produisent.

Comme nous l'avons toujours dit, les travaux de la MONUSCO et la présence de l'équipe de pays des Nations Unies ne peuvent être examinés sans tenir compte des causes sous-jacentes du conflit telles que les déplacements de population, la violence et, comme souligné ce matin, l'exploitation illégale des ressources naturelles. Pour le Mexique, une approche globale, qui prend en considération tous les indicateurs du développement, est indispensable à l'édification d'une paix durable.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) : Je voudrais également remercier la Représentante spéciale Keita pour son intervention éclairante et importante de ce matin. L'Irlande se félicite de son leadership et du travail essentiel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je salue aussi la présence parmi nous ce matin de notre collègue de la République démocratique du Congo à qui je souhaite la bienvenue.

Je souhaiterais aborder trois points.

Premièrement, l'Irlande se félicite de l'engagement exprimé par le Président Tshisekedi de tenir des élections en 2023, conformément à la Constitution. Nous nous félicitons de l'adoption d'une feuille de route électorale par la Commission électorale nationale indépendante et soulignons l'importance d'un processus électoral inclusif, crédible, au moment propice. À défaut, cela pourrait nuire à la cohésion sociale.

Créer la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo dépend de nombreux facteurs. La coopération régionale doit être renforcée, y compris par l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Nous félicitons le Président Tshisekedi pour la tenue de la dixième session du Mécanisme régional de suivi à Kinshasa. Cette réunion ainsi que son communiqué démontrent l'attachement continu aux efforts communs en faveur de l'établissement d'une paix durable par le dialogue, la coordination et la collaboration. Une stratégie complète sur la réforme du secteur de la sécurité est nécessaire.

Le renforcement du système de justice, la lutte contre l'impunité et la mise en œuvre d'un processus communautaire de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants sont également indispensables. L'inclusion et la participation véritable des femmes seront essentielles au succès et à la durabilité de tous ces efforts.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Deuxièmement, l'Irlande est gravement préoccupée par la persistance de l'insécurité et la situation humanitaire et des droits de l'homme désastreuse dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous exhortons le Gouvernement à faire en sorte que l'état de siège soit limité dans le temps et assorti d'objectifs clairement mesurables. Les opérations militaires doivent respecter le droit international, notamment le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

L'Irlande se félicite des efforts déployés pour établir une coordination tripartite efficace entre la MONUSCO, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les Forces de défense populaires de l'Ouganda. Cela est essentiel pour garantir la protection des civils et la sûreté et la sécurité du personnel de l'ONU et des travailleurs humanitaires.

Nous restons préoccupés par l'incident au cours duquel des soldats des FARDC ont tiré sur une patrouille de la MONUSCO au Nord-Kivu, et nous nous félicitons de l'assurance donnée par les autorités congolaises qu'elles allaient ouvrir une enquête.

L'Irlande condamne fermement toutes les attaques contre les civils et prend note des observations préoccupantes faites par M^{me} Keita à cet égard aujourd'hui. Les attaques persistantes et soutenues de groupes armés contre des civils dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que l'attaque du mois dernier menée contre le camp de personnes déplacées de Plaine Savo, où plus de 60 des personnes les plus vulnérables du pays ont perdu la vie, montrent à quel point il sera difficile d'instaurer une paix durable en République démocratique du Congo. Ils rappellent également de façon tragique à quel point cette paix est nécessaire.

L'Irlande prend note du verdict rendu dans l'affaire de l'assassinat des experts des Nations Unies Michael Sharp et Zaida Catalán et de leurs quatre compagnons congolais. Nous appelons les autorités à maintenir le moratoire sur la peine de mort et à prendre des mesures pour l'abolir dans la législation.

Nous restons profondément préoccupés par les violations des droits de l'homme et les atteintes au droit international humanitaire, notamment les violences sexuelles liées au conflit, commises par des groupes armés et des agents de l'État. Tous les survivants de ces violations doivent bénéficier d'un accès sûr et sans entrave à des services médicaux et autres services appropriés ainsi qu'à des réparations. Nous exhortons le Gouvernement congolais à accélérer les travaux relatifs à la création d'une commission nationale de justice transitionnelle à cet égard.

Troisièmement, nous saluons le plan de transition et ses jalons, qui peuvent offrir un cadre global permettant de mobiliser les efforts collectifs du Gouvernement, du système des Nations Unies et de toutes les parties prenantes, notamment la société civile et la jeunesse. Le récent rapport d'étape est un point de départ, même si nous voulons voir davantage de données ventilées par région et plus de clarté en ce qui concerne l'évaluation des progrès accomplis par rapport aux jalons fixés.

L'Irlande se félicite de constater le renforcement de la planification et de la coordination entre le Gouvernement et le système des Nations Unies pour garantir le retrait définitif de la MONUSCO de la

province du Tanganyika. Compte tenu des problèmes de sécurité qui persistent dans certaines zones, nous pensons qu'il est vital que le retrait de la Mission dans la province soit effectué de manière progressive et responsable. Un tel retrait aidera à préserver les gains acquis de haute lutte par et pour le peuple congolais.

Avant de conclure, comme d'autres, nous avons été informés ce matin qu'un hélicoptère de la MONUSCO s'était écrasé dans la région du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous croyons comprendre que les circonstances de l'incident font l'objet d'une enquête et qu'une mission de recherche et de sauvetage est en préparation. À l'évidence, les détails sur les victimes restent à confirmer, mais je tiens à dire que nos pensées vont au personnel de la MONUSCO en ce matin particulièrement difficile. Ils servent en première ligne pour défendre la paix dans un contexte extrêmement difficile. Nous attendons de plus amples détails sur ce grave incident.

M^{me} Dautlari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier la Représentante spéciale de son exposé et souhaiter la bienvenue au représentant de la République démocratique du Congo à la présente séance.

Nous nous joignons également aux autres membres du Conseil pour rendre hommage aux soldats de la paix qui pourraient avoir perdu la vie aujourd'hui dans le crash d'un hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). C'est en effet un triste jour qui nous rappelle les risques que les soldats de la paix prennent au quotidien.

Comme nous l'avons entendu, la situation politique en République démocratique du Congo reste tendue. En amont des élections dans le pays en 2023, nous appelons toutes les parties à éviter toute action qui pourrait avoir des retombées négatives et à mettre de côté leurs intérêts personnels. Il est très important de maintenir l'élan positif créé par les préparatifs en cours et la feuille de route électorale, car cela garantira la crédibilité des élections, tout comme la participation des femmes et des jeunes. Nous prenons note des violations de l'espace démocratique mentionnées dans le rapport (S/2022/252) et appelons les autorités à s'abstenir de toute action susceptible de nuire au climat électoral.

La situation en matière de sécurité est de plus en plus alarmante, notamment dans les provinces orientales du Nord-Kivu et de l'Ituri, en raison de l'état de siège

en cours et des attaques contre les civils. Au Sud-Kivu, nous avons également été témoins de la poursuite des violences intercommunautaires, alimentées par des discours de haine dans les médias locaux et sociaux.

L'Albanie est profondément préoccupée par les violences sexuelles liées au conflit commises contre les femmes et les enfants par des groupes armés, mais aussi par des agents de l'État. En outre, nous constatons une nouvelle tendance alarmante au recours à des engins explosifs improvisés dans le cadre d'attaques récentes, ce qui soulève de nouvelles questions quant aux liens qui existent entre les groupes armés et les organisations terroristes internationales. Les attaques contre les camps de déplacés, suivies de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, sont encore plus dévastatrices. Nous condamnons ces actes avec la plus grande fermeté. Pour éviter les effusions de sang, l'Albanie estime que pour aller de l'avant, il faut choisir la responsabilité au lieu de l'impunité, et la réconciliation au lieu de la méfiance.

La coopération avec des États tiers pour mettre fin au conflit dans l'est du pays par des moyens militaires n'a pas donné les résultats escomptés. Nous demandons instamment que ces opérations soient encore plus transparentes et coordonnées, et nous saluons les premières mesures prises à cette fin. Nous appelons également les autorités à garantir une mise en œuvre solide du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, qui doit bénéficier de l'appui de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, les femmes et les jeunes.

Il est essentiel que la MONUSCO redouble d'efforts pour relever les défis sur le terrain et s'acquitter du mandat qui lui a été confié. L'Albanie est favorable à une transition progressive et au retrait de la Mission sous réserve de la mise en œuvre des critères convenus, afin d'éviter toute lacune et de préserver les résultats obtenus jusqu'à présent. Néanmoins, pour que ce processus aboutisse, les organismes du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes internationales doivent œuvrer de concert et fournir de toute urgence les fonds nécessaires dans les régions dont la situation est particulièrement critique, comme le Tanganyika.

Enfin, il importe que les ressources qui alimentent aujourd'hui le conflit et le trafic illégal soient réorientées vers le développement socioéconomique du pays et au profit des Congolais. L'Albanie appuie l'action menée par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) pour amener les responsables de

l'exploitation illégale des ressources naturelles et les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire à rendre des comptes.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, de son exposé détaillé et de son travail. Je salue la participation du Représentant permanent de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui et félicite son pays pour son adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est.

Je me joins aux autres orateurs pour exprimer nos condoléances au peuple et au Gouvernement de la République démocratique du Congo ainsi qu'aux familles des victimes des récentes attaques en Ituri et au Nord-Kivu. Ces attaques soulignent la nécessité de continuer à s'attaquer aux problèmes de sécurité complexes et interconnectés auxquels le pays est confronté, en particulier dans l'est, pour parvenir à une paix durable. Parmi ces défis, la persistance de la violence intercommunautaire, la propagation des discours de haine, l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre, le commerce illicite des ressources naturelles et la criminalité transfrontalière sont autant de facteurs qui ont malheureusement exacerbé une situation humanitaire déjà fragile.

Les Émirats arabes unis soulignent l'importance de respecter le droit international humanitaire et d'atténuer l'impact de la violence sur les plus vulnérables. La protection des civils doit rester au cœur des efforts déployés par toutes les parties prenantes pour relever les défis en matière de sécurité. Nous sommes également préoccupés par la poursuite des attaques contre les membres du personnel des Nations Unies, notamment ceux qui s'occupent de la protection des civils. Il est important d'assurer la protection des travailleurs humanitaires. En outre, une attention particulière doit être accordée à la situation des femmes dans les zones touchées par l'escalade de la violence, pour veiller à ce qu'elles aient accès à une protection et un appui adéquats.

Il importe également de faire fond sur la coopération existante entre la République démocratique du Congo et ses voisins et partenaires régionaux, notamment la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Il est essentiel d'adopter une approche régionale intégrée pour relever les défis

communs en matière de sécurité et pour renforcer les relations diplomatiques et la coopération économique. En effet, tous ces efforts contribueront à la sécurité et à la stabilité de la République démocratique du Congo et de toute la région.

En ce qui concerne la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), nous sommes encouragés par la poursuite de sa coopération avec le Gouvernement pour la mise en œuvre du plan de transition 2021-2023. Nous nous associons aux autres orateurs pour saluer le rôle important que joue la MONUSCO à l'appui des efforts du Gouvernement, notamment par la promotion de la participation pleine, véritable et égale des femmes au processus politique, ainsi que du renforcement de leur autonomisation.

En conclusion, dans le cadre de l'engagement de notre présidence à attirer l'attention sur la mise en œuvre de la résolution 2565 (2021), je voudrais souligner le défi que continue de représenter la maladie à coronavirus (COVID-19) en République démocratique du Congo. Selon l'Organisation mondiale de la Santé et les rapports les plus récents, le taux de contamination est en hausse et le nombre de personnes complètement vaccinées est inférieur à 1 % de la population. Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour appuyer la République démocratique du Congo dans sa lutte contre la pandémie de COVID-19 afin d'alléger la charge qui pèse sur son système de santé.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Nzongola-Ntalaja (République démocratique du Congo) : Je rejoins les membres du Conseil de sécurité qui ont déclaré leur préoccupation concernant l'accident d'hélicoptère qui a eu lieu dans la région de Rutshuru. Nous aussi, nous sommes très affectés par cette nouvelle. Nous espérons que le groupe qui est allé à la recherche de cet avion fera le nécessaire pour prévenir des circonstances fâcheuses. Nous espérons que la plupart des personnes qui sont dans cet avion seront retrouvées vivantes.

Je suis également très heureux que le Conseil ait jugé utile de nous inviter à cette séance sur la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et je

tiens à remercier M^{me} Bintou Keita de son travail et de son exposé, dont nous discutons aujourd'hui.

Je tiens, au seuil de mon propos, à vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre présidence du Conseil de sécurité tout au long de ce mois de mars 2022, et à vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser cette séance qui porte sur la situation en République démocratique du Congo. Je me fais également le devoir de remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. António Guterres, pour sa détermination et son engagement à la cause de mon pays et pour son rapport sur la situation en République démocratique du Congo (S/2022/252), objet de nos discussions de ce jour. À ces remerciements, je tiens à associer tous les membres du Conseil de sécurité. J'ai beaucoup admiré ce qui a été dit ici et je vois que la plupart des membres du Conseil sont vraiment engagés pour que la situation en République démocratique du Congo s'améliore, et nous les remercions de cette position.

Qu'il me soit permis de saluer la présence de notre compatriote, M^{me} Léa Babite Inyobondaye, fondatrice de l'association « Jeunes Ennemis de la Faim ».

Ma délégation a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, publié sous la cote S/2022/252 et couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2021 au 16 mars 2022, dont M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MONUSCO, vient de nous faire la présentation.

Je me permettrai de faire quelques commentaires sur les questions évoquées par ce rapport et les préoccupations soulevées par les membres du Conseil.

La situation politique de mon pays, comme le souligne le rapport sous examen, a été principalement dominée par les préparatifs des prochaines élections, ainsi que par la poursuite du partenariat régional.

Concernant les préparatifs des élections générales de 2023, le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a, comme souligné dans le rapport, lors de son discours sur l'état de la nation du 13 décembre 2021, réitéré son engagement de

« faire de la République démocratique du Congo un État véritablement démocratique, ce qui ne peut se concrétiser sans l'organisation d'élections libres, démocratiques, transparentes et dans le délai constitutionnel ».

En effet, cette volonté s'est traduite par les avancées ci-après : le parachèvement de la composition du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), comme plusieurs des membres l'ont souligné ici ; le fait, par exemple, qu'une femme a été désignée Vice-Présidente de la CENI ; l'allocation progressive par le Gouvernement des ressources en faveur de la CENI ; la promulgation de la feuille de route du processus électoral 2021-2027 par la CENI ; et l'adoption par le Gouvernement de trois projets de décrets. Le premier a porté sur l'organisation de la mutualisation des activités opérationnelles dans le cadre de l'identification et de l'enrôlement des électeurs, de l'identification et du recensement général de la population. Les second et troisième projets de décret ont concerné la création, respectivement, d'une carte d'identité nationale et d'un fichier général de la population.

Malgré certains défis liés aux contraintes sécuritaires, financières ou logistiques, le Gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'État, œuvre pour la réussite de ce processus électoral. Et tout autre appui, facilitation ou contribution constructive à même de générer le succès de ce processus sont les bienvenus.

Par ailleurs, pour conforter sa volonté, exprimée dès le début de son mandat, de renforcer les relations de bon voisinage et de coopérer avec les dirigeants de la région, le Président de la République a participé à deux grandes activités régionales récemment : la Conférence des chefs d'État des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le 19 janvier à Brazzaville, et la dixième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui s'est tenue à Kinshasa le 24 février. Ces deux sommets ont réaffirmé la volonté commune exprimée par les États membres de coopérer davantage pour la pacification de la partie est de la République démocratique du Congo.

Concernant la situation sécuritaire, celle-ci demeure globalement calme sur l'ensemble du pays, en dehors des activités des groupes armés dans certains territoires de l'est du pays. Les opérations conjointes des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et des Forces de défense populaires de l'Ouganda menées dans le cadre de l'état de siège contre les terroristes des Forces démocratiques alliées (ADF) et Madina Tawheed wal Muwahideen (MTM) se poursuivent et évoluent normalement dans le Grand Nord et dans le sud de l'Ituri.

Ces opérations ont entraîné le démantèlement et la destruction de plusieurs bastions de ces groupes, ce qui les a contraints à changer d'approche de combat. Ils évoluent actuellement en petits groupes mobiles écumant, violant et massacrant la population civile sur leur passage. Bien plus, ils recourent aussi aux méthodes terroristes de type kamikaze, comme à Beni les 24 et 25 décembre dernier, ou avec le colis piégé à Oicha le 5 janvier. Ces terroristes ADF/MTM et leurs supplétifs, en représailles aux opérations, font également usage de bombes artisanales pour terroriser les populations. Il convient d'ajouter à ce tableau la recrudescence de l'activisme de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) en Ituri, qui a été citée ici plusieurs fois.

Ce mode opératoire doit amener les FARDC et la MONUSCO à réadapter et à réajuster leurs stratégies et à conjuguer plus d'efforts conjoints pour neutraliser ces groupes négatifs et sécuriser d'une manière durable les populations de cette partie est de mon pays. Aussi, bien au-delà de la stratégie militaire, le Chef de l'État de la République démocratique du Congo, fidèle à son engagement de restaurer la paix et la sécurité dans l'est du pays, continue à activer la diplomatie régionale, qui pourrait, à terme, changer le narratif de la situation aussi bien de l'est de la République démocratique du Congo que de la région tout entière.

En plus de cette approche régionale pour la pacification de l'est, mon gouvernement considère également des options pour des solutions non militaires, pour les groupes armés aussi bien nationaux qu'étrangers, afin de ramener la paix dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région.

La synergie entre l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, le Mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre mis en place par la République démocratique du Congo et d'autres garants régionaux et internationaux qui œuvrent à la promotion de la coopération autour des mesures non militaires, va contribuer à l'éradication progressive des forces négatives dans la région.

La pacification de l'est de la République démocratique du Congo doit inévitablement aussi induire le renforcement de la lutte contre le trafic illégal d'armes et de munitions, ainsi que de la lutte contre le pillage des ressources naturelles, qui a été elle aussi mentionnée ici par plusieurs orateurs. Dans cet ordre d'idées, il ne faut pas écarter une politique de sanctions

efficace et bien ciblée, à même de désarticuler tous les réseaux mafieux.

Enfin, considérant le contexte de nombreuses redditions actuelles et futures des combattants opérant dans l'est de la République démocratique du Congo, le nouveau programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, créé par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est un instrument crucial dans la pacification de l'est de la République démocratique du Congo. Nous réitérons l'appel pour plus de partenariat et soutien à même d'assurer un plein fonctionnement de ce programme.

Malgré ces efforts du Président de la République dans sa poursuite du partenariat régional afin de changer le narratif de la situation sécuritaire, aussi bien dans l'est de la République démocratique du Congo que dans la région, il se fait malheureusement que, dans la nuit du 27 au 28 mars, le Mouvement du 23 mars (M23) a mené des incursions et attaqué les positions des FARDC à Chanzu et Munyonyi, dans le territoire de Rutshuru. Après tous ces accords signés avec le M23 et son anéantissement, entre autres par la brigade d'intervention des Nations Unies, il y a lieu de s'interroger sur la résurgence de ce mouvement. Bien plus, de nombreuses interrogations subsistent entre autres sur la source de leur approvisionnement : qui les ravitaille en armes et munitions, et pourquoi ?

Concernant la lutte contre les violations des droits humains et des libertés fondamentales, y compris les violences sexuelles, ma délégation voudrait ici souligner que cette lutte demeure au cœur de l'action du Président de la République, et de son gouvernement, qui a pris, dès le départ, l'engagement d'œuvrer pour asseoir l'état de droit. Les différentes structures étatiques existantes, ainsi que d'autres agences nouvellement mises en place par le Président depuis 2019, à l'instar de l'Agence de prévention et de lutte contre la traite des personnes et du Comité national de prévention contre la torture, sont toutes à pied d'œuvre pour l'atteinte de cet objectif.

Dans le même ordre d'idées, mon gouvernement s'est également engagé à lutter contre l'impunité au sein de l'armée et de la police. Le paragraphe 26 du rapport du Secrétaire général sous examen illustre cette volonté : en plus des jugements sévères rendus contre les coupables, l'opérationnalisation d'une nouvelle cour d'ordre militaire depuis février à Beni, du fait de sa proximité, va contribuer à la lutte contre l'impunité.

Concernant les allégations de violations commises par les éléments des forces de sécurité, les mesures prises par la justice militaire congolaise pour poursuivre les auteurs de crimes vont se poursuivre. Par ailleurs, il y a lieu de noter les efforts fournis par le Gouvernement pour l'opérationnalisation de la justice transitionnelle ainsi que la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Concernant la situation humanitaire alarmante observée dans mon pays, celle-ci est en grande partie due à l'activisme des groupes armés et aux conflits qui secouent aussi les pays voisins, dont les populations se réfugient parfois sur notre territoire. Ces groupes armés, notamment les ADF et la CODECO, se sont illustrés dans les attaques meurtrières inacceptables, que nous dénonçons fermement, contre les camps de déplacés ainsi que contre les paisibles citoyens.

Mon pays continue de faire face à cette situation délicate et éprouvante, vu le nombre très élevé de déplacés internes et tous les défis que cela représente. C'est pourquoi mon gouvernement s'est investi, en partenariat avec l'ONU, dans le lancement le 17 février du plan de réponse humanitaire. Ce plan vise plus de 8,8 millions des personnes les plus vulnérables. Les besoins étant immenses, la République démocratique du Congo apprécierait hautement toute assistance complémentaire que d'autres partenaires pourraient apporter à cette population en détresse.

En rapport avec la MONUSCO, mon gouvernement demande ce qui suit.

Premièrement, il faut que l'ONU et le Conseil de sécurité puissent allouer des moyens suffisants à cette mission afin qu'elle s'acquitte efficacement de son mandat.

Deuxièmement, considérant que le processus de reconfiguration de la force de la MONUSCO est plus ou moins achevé, y compris celle de sa composante qu'est la brigade d'intervention rapide, la République démocratique du Congo demande que de plus en plus d'opérations conjointes, planifiées et intenses puissent être menées par les FARDC et la MONUSCO, conformément à la résolution 2556 (2020). L'objectif est d'accentuer la pression sur les groupes armés et de les amener si possible à se rendre. Le résultat de ces opérations, dans le contexte des élections de 2023, pourrait aussi servir au bon déroulement du processus électoral dans ces territoires.

Troisièmement, il faut s'assurer que le vide laissé par le retrait de l'unité ukrainienne en termes de personnel et de matériel puisse être comblé dans un délai raisonnable pour que cela ne puisse pas affaiblir certaines capacités opérationnelles essentielles de la force de la MONUSCO dans ce contexte de guerre asymétrique.

Quatrièmement, il faut un renforcement encore plus significatif du partenariat déjà amorcé entre la MONUSCO et les forces de défenses et de sécurité de la République démocratique du Congo en termes de transfert et de renforcement effectif des capacités.

Enfin, pour clore ce chapitre, ma délégation encourage l'utilisation du Système complet de planification et d'évaluation de la performance et sa mise en œuvre horizontale au sein de la MONUSCO.

Concernant la mise en œuvre du plan de transition et de la stratégie de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO travaillent en étroite collaboration sur la base de la feuille de route qui a été élaborée. Les premières évaluations conjointes ont fait état des progrès accomplis sur les 18 jalons ou indicateurs identifiés. En rapport avec le retrait programmé au mois de juin prochain de la province du Tanganyika, une visite de terrain conjointe en vue de mener une évaluation, prélude à ce retrait, serait souhaitable. Mon gouvernement, qui est favorable à ce retrait, se prépare à cet effet.

Pour ce qui est de l'enquête sur l'assassinat de deux experts des Nations Unies, le jugement a été rendu en première instance contre les 51 personnes reconnues coupables. Mon gouvernement saisit cette opportunité pour exprimer sa solidarité avec les pays et les familles éprouvés par cette perte inestimable et douloureuse, et il tient à assurer que justice sera faite.

Je ne saurais clore mon propos sans féliciter encore une fois M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MONUSCO, pour son engagement et lui exprimer la haute appréciation de mon gouvernement pour le travail de qualité qu'elle est en train de réaliser dans mon pays, dans une période délicate. Qu'elle soit assurée de notre pleine collaboration pour la réussite de sa mission.

Je manquerais à mon devoir si je ne remerciais pas les contingents de la MONUSCO en général, et la brigade d'intervention rapide en particulier, pour les

sacrifices qu'ils continuent à consentir afin que la paix revienne dans la partie est de mon pays.

La Présidente (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.